

Economie et finance: le monopole de la pensée dominante et ses dangers

Un constat s'impose: le monde académique est décalé par rapport aux besoins et réalités de l'économie et de la société. Il n'a pas suffisamment tiré les leçons de la crise financière de 2007-2008 et fait preuve d'une grande discrétion face aux scandales financiers à répétition. Il relève pourtant de sa responsabilité d'analyser ces problèmes et d'argumenter de manière objective. Pour que la liberté académique ne reste pas lettre morte, ne soit pas qu'un beau principe affiché sur le fronton des universités, elle doit être régulièrement exercée, pratiquée par les membres du corps professoral.

La lecture de nombreux plans de cours et de manuels d'enseignement confirme que mon article publié en 2010 par *Le Temps* («Enseignement de la finance: la crise a-t-elle eu lieu?») reste malheureusement d'actualité. Les exemples sont légion et attestent d'une grande inertie du corps professoral. Trop souvent, la crise financière est soit absente, soit n'y apparaît que succinctement. Dans la plupart des programmes de master en finance, les questions de l'éthique et de la durabilité ne sont pas traitées. Des initiatives visant à mettre à jour l'enseignement existent cependant, mais elles relèvent de décisions personnelles prises par certains professeurs ou directions universitaires.

L'École de Chicago continue à dominer les débats et tend à exercer un monopole dans la recherche. Elle contrôle les revues supposées définir l'excellence scientifique. Dans celles-ci, les thèmes traités sont trop souvent déconnectés des questions écono-

miques et sociales pertinentes. Les débats de fond sont tout simplement écartés. Ils dérangeraient une économie et une finance académique figées dans leurs dogmes.

Contrairement à la physique, il n'existe pas de lois fondamentales en économie et en finance. Pré-tendre le contraire permet à ces

L'économie, bien qu'étant une science sociale, ne s'adapte pas vraiment aux évolutions et aux besoins de la société

matières de se draper dans les habits de la science et de se référer aux «lois» d'un secteur financier en roue libre, qui n'obéit qu'à ses propres intérêts. Les tentatives de discussion, de contestation et de remise en question sont marginalisées et ostracisées. L'utilisation d'un jargon pseudo-scientifique est la norme.

L'économie, bien qu'étant une science sociale, ne s'adapte pas vraiment aux évolutions et aux besoins de la société. Des politiques économiques ou financières sont présentées comme étant bénéfiques, en dépit de leurs impacts sociaux et environnementaux nuisibles!

De nombreux concepts sont peu réalistes:

- Les marchés financiers auraient toujours raison. Ils seraient parfaits et efficaces, comme les dieux d'une nouvelle religion à laquelle il faudrait croire, malgré les évidentes contradictions entre ce qu'elle prêche et sa pratique éco-

nomique: les marchés financiers sont manipulés à grande échelle (actions, devises, taux d'intérêt...).

- Les valeurs seraient uniquement financières. Quid de ceux qui confondent l'être avec l'avoir ou le paraître et qui accumulent des richesses considérables et insensées?

termes d'écoles de pensée. La concurrence, souvent mise en avant en économie, est curieusement absente dans ce domaine.

Par ailleurs, dans l'enseignement et la recherche, l'unicité de la langue va de pair avec la pensée unique. L'homogénéité de la pensée est renforcée par la domination de l'anglais. Dans les universités suisses sont formés, souvent aux frais du contribuable, des «spécialistes» de l'économie et de la finance, incapables de lire un journal dans une des langues nationales et qui sont ainsi déconnectés de la société! Ils ne savent pas et ne cherchent pas à savoir comment les citoyens vivent, travaillent et quels sont les problèmes auxquels ces derniers sont confrontés.

En conclusion, un programme ambitieux s'impose. Il ne s'agit pas moins que d'engager une réflexion en profondeur sur les contenus des enseignements et sur les concepts véhiculés en économie et finance, de manière à ce qu'ils soient mis à jour et orientés vers le bien commun. Il en va de la responsabilité du corps professoral vis-à-vis des étudiants, des contribuables et de la société en général. ■

Une version longue de cet article a été publiée dans le «Bulletin» de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales en octobre 2019.

MARC CHESNEY PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE ZÜRICH

